



ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du conseil communal se réuniront le **11 décembre 2023** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (14.15 heures)

1. Personnel : Promotion d'une fonctionnaire communale – décision.
2. Enseignement musical
 - 2.1. Avancement d'une employée communale – décision.
 - 2.2. Avancement d'un employé communal – décision.
 - 2.3. Avancement d'un employé communal – décision.

Séance publique (14.30 heures)

3. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
4. Administration générale
 - 4.1. Convention relative au tableau de tri des documents et des archives de la Commune de Pétange avec les Archives nationales de Luxembourg – décision.
 - 4.2. Contrat de coopération avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg relatif à l'archivage des archives communales dans l'intérêt public – décision.
5. Environnement : Programme d'action annuel pour l'exercice 2024 du syndicat SICONA Sud-Ouest – décision.
6. Ordre public : Autorisation pour une action de vente de porte à porte dans la Commune – décision.
7. Budget rectifié et budget : Discussions et appréciations des conseillers communaux - réponses du collège des bourgmestre et échevins.

Ainsi arrêté à Pétange, le 29 novembre 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le secrétaire,

Le bourgmestre,